



VENTE BOIS

La commune met à nouveau en vente **1 lot d'environ 10 stères d'acacias** côté ouest du stade de foot.

Le lot sera attribué au plus offrant, sous pli fermé. La mise à prix de départ sera de 20 € le stère. L'offre devra comprendre le nom, prénom, adresse et numéro de téléphone avec le montant proposé.

Les enveloppes seront à déposer en mairie pour le **31 mai 2020 au plus tard**.

L'exploitation et l'enlèvement devront se faire dès que possible en fonction de l'évolution du confinement.

NB : concernant l'enlèvement du bois issu de l'adjudication 2019, un délai supplémentaire est accordé aux adjudicataires qui n'auraient pas réussi à tout retirer en raison du confinement. Ce délai vous sera confirmé ultérieurement.

JOB ETE

La commune lance un appel à candidature aux jeunes (garçons ou filles), âgés de 16 ans minimum, pour un « job d'été » durant les congés de nos agents techniques (espaces verts – fleurissement – balayage -...) en juillet et en août.

Toute personne intéressée est priée d'adresser sa lettre de candidature à Madame le Maire de Bindernheim **pour le 31 mai 2020 au plus tard**. Etant donné les circonstances exceptionnelles, cette année seuls 2 candidats seront retenus :

- 1 candidat pour la période du 15 au 31 juillet
- 1 candidat pour la période du 03 au 21 août

En cas de candidatures multiples, il sera procédé à un tirage au sort.

BENNE A VETEMENTS

Nous vous informons que l'entreprise Le Relais en charge des bennes à vêtements a décidé de **suspendre ses collectes jusqu'à nouvel ordre**. De ce fait, nous vous demandons **de ne plus déposer de sacs ni dans ni devant les bennes qui sont pleines à ce jour**. Merci de bien vouloir conserver vos textiles à la maison jusqu'au déblocage de la situation afin de maintenir la propreté du domaine public.

NB : les bennes à verres continuent d'être collectées régulièrement par le SMICTOM.

FLEURISSEMENT

En raison de la situation actuelle, **la soirée fleurissement n'aura pas lieu cette année.** Néanmoins, la commune tient à remercier toutes les personnes qui, chacun à son niveau, selon ses moyens, son envie, embellissent notre cadre de vie et contribuent à l'attractivité de notre village.

Les lauréats des trois premières catégories recevront leurs bons cadeaux dans leur boîte aux lettres ce qui représente :

- **19 personnes dans la catégorie 5 fleurs**
- **23 personnes dans la catégorie 4 fleurs**
- **25 personnes dans la catégorie 3 fleurs**

Le jury a par ailleurs eu 4 coups de cœur :

- **pour la créativité : Mme Annie MARTIN et M. Jérôme WOLLENBURGER**
- **pour l'originalité : M. Jean Claude SCHMITT (rue des bouleaux)**
- **pour l'ensemble : Mme Eugénie MEMHELD**

et adresse aussi ses félicitations à **Mme Suzanne CRIQUI et M. Jacques SPATZ.**

Un grand MERCI à toutes les personnes qui font l'effort de fleurir, c'est le plaisir des yeux qui compte. Merci également à Mme Annie SCHALK pour la mise à disposition de la calèche. Enfin, je tiens aussi à souligner le travail de nos agents communaux.

Par ailleurs, vous constaterez également quelques modifications au niveau du fleurissement communal, notamment les suspensions qui ne seront pas mises en place cette année.

BESOIN SOCIAL

Le confinement a fragilisé bon nombre de foyers (organisation du quotidien, financièrement, moralement...), c'est pourquoi nous vous rappelons que la commune reste à votre entière disposition pour tout besoin social. En effet, nous pouvons vous aider pour votre approvisionnement en denrées alimentaires, médicaments... tout ce qui concerne les besoins de premières nécessités. Toutefois, nous pouvons également vous diriger en cas de difficultés financières ou tout autre problème.

N'hésitez pas à contacter Madame le Maire au 06 79 38 69 50, ou le cas échéant la mairie par mail mairie@bindernheim.fr ou au 03 88 85 40 21 le lundi matin uniquement.

Merci à tous celles et ceux qui s'impliquent déjà pour aider les personnes en difficultés et celles qui luttent au quotidien contre le COVID-19 (personnels soignants, pompiers, forces de l'ordre, commerçants, l'ensemble des acteurs économiques, bricoleuses/bricoleurs de masques et autres protections...).